Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260619-70074-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE FORGES DE LANOUEE

SEANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 juin à 20 H 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Forges de Lanouée se sont réunis en salle du Conseil de la mairie de Lanouée, sur convocation en date du 09 juin 2026 qui leur a été adressé le 12 juin 2026 par voie dématérialisée par Mr André BRIEND, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie du site de Lanouée le 12 juin 2026 et du site des Forges le 12 juin 2026 et sur le site internet forgesdelanouee.fr le 12 juin 2026.

Conseillers présents : André BRIEND, Pascal NIZAN, Séverine LE BRETON, Hervé ANDRE, Mélina ALLAIRE, Alain CHEREL, Mireille COHEN, Edwige MESSAGER, Christelle CHAMAILLARD, Yves LE GUERN, Samuel BONO, Nicolas HENRIOT, Laëtitia PRETESEILLE, Jean-François ANDRE, Carole NUIXE, Frédérick BUSSY, Patrick POCARD, Sabine GUILLEMIN, Henriette LORAND et Erwann MORVAN.

Conseillers donnant pouvoir : Alain GIRAUD donnant pouvoir à Edwige MESSAGER, Guilaine GARAUD donnant pouvoir à Nicolas HENRIOT et Yoann ROBIN donnant pouvoir à Sabine GUILLEMIN.

Secrétaire de séance : Henriette LORAND.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents : 20

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

OBJET : DELIBERATION N° 2026-06.19-17 – DEPENSES A IMPUTER AU COMPTE 623

- Présentation du projet

- Délibération à prendre

Rapporteur : André BRIEND

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260619-70074-DE

Exposé

Le Maire expose qu'il est demandé aux Collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption par le Conseil Municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 623 « publicité, publications, relations publiques » conformément aux Instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire.

Il est proposé de prendre en charge les dépenses listées en annexe à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Procède à un vote par scrutin ordinaire à main levée qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	20
DONNANT POUVOIRS	03
VOTANTS	23
ABSTENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	23
MAJORITE ABSOLUE	12
POUR	23
CONTRE	00

Après avoir entendu l'exposé,

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** la proposition du Maire telle que présentée en annexe à la présente délibération en apportant quelques modifications,
- **DECIDE** de considérer l'affectation des dépenses reprises ci-dessus au compte 623 dans la limite des crédits repris au budget communal.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 par voie d'affichage à la mairie et sur le site www.forgesdelanouee.fr

Date de mise en ligne : 26 juin 2026

Le Maire,

André BRIEND

La secrétaire de séance,

Henriette LORAND

MAIRIE DE FORGES DE LANOUEE (Morbihan)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (2 place de la mairie – 56120 Forges de Lanouée) et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES CEDEX) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260619-70074-DE

DEPENSES IMPUTABLES A ARTICLE COMPTABLE 623
« Publicité, Publications et Relations publiques »

Proposition de prise en charge des dépenses suivantes au compte 623 « publicité, publications et relations publiques » :

Rubriques		
ANNONCES ET INSERTIONS	Abonnements journaux, magazines, réseaux sociaux, site web Frais d'insertion des marchés de fonctionnement Frais d'insertion des marchés d'investissement (ex : enquêtes publiques) Frais d'insertion divers et notamment Annonces obsèques *	Fiche annexe 1
ORGANISATION DE FETES ET CEREMONIES	Locations de stand, matériel, vaisselle Frais de réception, traiteur, animation, scénographie, orchestre, manutention Frais liés aux Commémorations, vœux du Maire, inaugurations, remise de trophées, médailles, de prix, organisations de cérémonies diverses (Nouveaux arrivants, Bébés de l'année, médaille de la famille française) Repas/boissons de commissions ou Conseil municipal Achat de cadeaux/récompenses diverses Achat de cadeaux pour évènements familiaux * Voyages organisés par la Commune (ex : fleurissement, visite du Sénat etc..) Achat de gerbes en cas d'obsèques *	Fiche annexe 2 Fiche annexe 1
ORGANISATION DE FOIRES, EXPOSITIONS ET SALONS/FORUMS	Locations de stand, de matériel, de vaisselle, frais de réception, traiteur, animation, orchestre, rémunération d'intervenant, publicité, frais divers	
CATALOGUES ET IMPRIMES	Supports de communication à diffusion externe : Affiches, imprimés, flyers, brochures, dépliants, bulletin ou flash d'information de la Collectivité, carte de vœux, carte de correspondance, carte de visite, reliure de registres	

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260619-70074-DE

FICHE ANNEXE 1

FRAIS ANNONCES PRESSE ET/OU GERBE/CARTES - OBSEQUES

	ANNONCE PRESSE	ACHAT DE GERBE	ENVOI DE CARTES
Elu Municipal (mandat achevé) - Ancien Elu (qui a au moins accompli un mandat complet)	X		X
Elu Municipal (mandat en cours) - Elu - Conjoint - Parents/beaux-parents - Enfants	X X X X	X	X X X X
Personnel Communal - Agent - Conjoint - Parents/ beaux-parents - Enfants	X X X X	X	X X X X
Personnel Communal (en retraite) - Agent	X		X
Divers Sur décision du Maire			

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-200087153-20260619-70074-DE

FICHE ANNEXE 2

ACHAT DE CADEAUX/ RECOMPENSES DIVERSES A LA POPULATION/AGENTS COMMUNAUX

NAISSANCES	1 carte de félicitations Elus/Agents communaux : 1 carte cadeau
MARIAGES	1 carte de félicitations 1 bouquet à la Mariée
DECES	1 carte de condoléances